

“UN ENNEMI DU CANADA”

TEL EST CELUI QUI TENTE DE
CREER L'ANTAGONISME EN-
TRE LES RACES, DIT M. ED-
WARDS, PARLANT DES ECO-
LES BILINGUES, AU SENAT.

Ottawa, 17 — On a repris hier
après-midi, au Sénat, la question
bilingue. Le sénateur Edwards a
fait un discours à ce propos.

Il touche à cette question avec
quelque crainte. Cette question ou-
vre la porte à de longues controver-
ses et devrait en conséquence être
traitée d'une manière modérée et
judicieuse. Elle est aussi délicate et
intéresse une large proportion de la
population canadienne. On ne de-
vrait pas en faire une question de
partis et s'il croyait qu'on en a vou-
lu faire une question de parti, il ne
prendrait pas part au débat, car il
croit qu'on ne devrait pas discuter
de questions de parti au Sénat. La
presse du pays a discuté cette con-
troverse et le sénateur lit un arti-
cle de rédaction blâmant sir Wil-
frid Laurier pour avoir permis à
sir Lomer Gouin et au sénateur Da-
vid de présenter des résolutions à
ce sujet. Le sén. Edwards déclare
qu'il ne peut pas dire que sir Wil-
frid ait jamais rien su des inten-
tions de sir Lomer Gouin et de l'hon-
orable sénateur David.

Il ajoute que l'individu qui ten-
te de créer de l'antagonisme entre
races au Canada est un ennemi du
Canada. Par malheur, il existe par-
mi les Canadiens de langue anglaise
et les Canadiens de langue françai-
se des individus qui encouragent la
haine entre les races. Il paye un tri-
but d'hommages à la race canadien-
ne-française. Il a été élevé dans une
partie du pays où les Canadiens-
français sont en majorité. Il a fait
avec eux des affaires étendues et
fort satisfaisantes. Il semble qu'un
grand nombre de gens veulent faire
disparaître le français du Canada et
croient qu'on ne pourra jamais fu-
sionner les races tant que cela n'au-
ra pas été fait. Ceux qui tentent cela
se sont imposés une tâche impos-
sible. Rien plus que la langue, la re-
ligion est un obstacle à la fusion
des races. C'est seulement par le
mariage que les races peuvent se
fusionner et les difficultés qui exis-
tent pour les mariages entre les Ca-
nadiens-français et les Canadiens-
anglais ne sont pas des différences
de langage mais des différences
existant entre la religion catholique
et la religion protestante.

— D'après le sénateur Edwards, tout
le monde devrait apprendre les
deux langues au Canada.

Le sénateur Mackenzie Bowell. —

“Très bien, très bien.”

Le sénateur Edwards. — L'hono-
rable sénateur qui crie “Très bien”
est sincère et il en a donné la preu-
ve en envoyant ses petits enfants à
Québec pour y être instruits en
français.

Le sénateur sir Mackenzie Bo-
well. — Enfants et petits-enfants.

Le sénateur Edwards. — L'hono-
rable sénateur a des vues plus lar-
ges encore que je ne le croyais, et
il nous en donnera la preuve quand
il parlera.

Ceux qui croient que l'unité est
impossible au Canada tant qu'on ne
parlera pas une langue unique se
trompent. La Suisse a trois langues
officielles, et les Suisses forment
un des peuples les plus unis du
monde. Le Canada a plus de pro-
messes d'avenir en contenant deux
races distinctes qui parlent deux
langues qu'en n'ayant qu'une seule
race et une seule langue. Les Cana-
diens-français ne sont pas hostiles
à l'anglais qu'ils parlent et qu'ils
cultivent. Cependant, tout en culti-
vant la langue anglaise ils désirent
conserver la langue française, et il
est d'accord avec eux à ce sujet.

Dans la province d'Ontario, le sen-
timent semble être de ne permettre
aux Canadiens-français que le
moins de français possible dans les
écoles.

D'après le sénateur Edwards, le
règlement No 17 rend l'enseigne-
ment du français pour ainsi dire
impossible dans les écoles. Il est
d'avis que dans les provinces d'On-
tario et de Québec les deux langues
devraient être enseignées aux en-
fants.

On a fortement commenté le dis-
cours de sir Lomer Gouin au sujet
de cette question des écoles bilin-
gues. Le sénateur Edwards est d'o-
pinion que l'intervention du pre-
mier ministre de la province de
Québec constitue une message de
bonne volonté. Il dit en terminant
qu'il vaudrait mieux laisser les Ca-
nadiens-français élever leurs en-
fants comme cela leur plaît. Tout le
monde devrait tenter de créer l'har-

monie au Canada. Le sénateur lit une lettre qui lui a été écrite par un citoyen protestant et irlandais qui croit que toute la question devrait être décidée par un comité conjoint. Il appuie cette suggestion et est d'avis qu'on devrait faire tous les efforts possibles pour résoudre cette question épineuse et vexante pour les Canadiens de langue française qui constituent une si belle partie de la population du Canada.

Le sénateur Dandurand a ajourné le débat et le Sénat s'est ajourné à demain après-midi.